

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 24 FEVRIER 2009

L'an deux mille neuf, le vingt quatre février à vingt heures trente, les délégués de la Communauté de Communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en Mairie de Voinsles en séance publique sous la présidence de M. LEPY.

Présents : Mesdames et messieurs, BEAUGRAND Etienne, BERTHELOT Albert, BOSSELMAYER Barbara, DELAUAUX Jean-Claude, DENEST Bernard, PLATEL Véronique, LAFORGE Martine, LEPY Laurent, LEVAILLANT Pascale, MICHARD Céline, PERCIK Patrick, PIGNOUX-GUILLOTIN Sophie, THOUVIGNON François, VERSAULT Albert.

Absents excusés :

M BEAUGRAND Bernard	- Pouvoir à M Patrick PERCIK
Mme DUBUIS Simone	- Pouvoir à M Laurent LEPY
Mme PERIGALT Isabelle	- Pouvoir à Mme Barbara BOSSELMAYER
M JENNEPIN Eric	- Pouvoir à M Patrick STOURME
Mme LAB Brigitte	- Pouvoir à M Albert BERTHELOT
M SAADIA Charles	- Pouvoir à M François THOUVIGNON

Secrétaire de séance : Mme Céline MICHARD

Date de convocation : 18 février 2009

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votant : 21

Assistait également à la réunion : Cécile THIOLLIER : ingénieur,

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance et énumère les points inscrits à l'ordre du jour

Le procès verbal de la séance du 17 décembre 2008 est adopté à l'unanimité.

➤ **OBJET : Report des études sur la mise en intercommunalité de la piscine de Courpalay et sur la réalisation d'équipement sportif et culturel**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

A : **2 voix contre** : M Bernard BEAUGRAND, M Patrick PERCIK,
 – **3 abstentions** : Mme Pascale LEVAILLANT, M Albert VERSAULT, M Bernard DENEST,
 – **16 voix pour** ;

demande, au Président de surseoir jusqu'au prochain conseil communautaire, à l'engagement de toute action liée à la perception de la taxe professionnelle, et notamment les validations de prestataires et candidats qui devaient être approuvées lors de la présente séance:

- La validation du bureau d'études pour la mise en intercommunalité de la piscine de Courpalay, pour un montant d'honoraires de 30 000,00 euros ttc, (la consultation du type MAPA, engagée le 23 décembre 2008, ayant été fructueuse).
- La validation du bureau d'études pour la réalisation d'un équipement de sport et de loisirs sur Rozay-en-Brie, pour un montant d'honoraires de 20 000,00 euros hors taxes, (la consultation du type MAPA, engagée le 23 décembre 2008, ayant été fructueuse).

➤ **OBJET : Convention pour la réalisation de l'étude « Elaboration d'un programme territorial de l'habitat » avec la CC du Val Bréon**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Autorisent le Président à signer avec la Communauté de Communes du Val Bréon la convention ci-jointe.

➤ **OBJET : Equipement de la communauté de communes en matériel de loisirs**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Décident d'acquiescer le matériel de la liste ci-jointe afin d'équiper la communauté de communes en matériel culturel et de loisirs et d'inscrire cette dépense en investissement au budget 2009.

➤ **OBJET : Création d'un emploi accessoire**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après examen et en avoir délibéré,

À : 1 voix contre : M Etienne BEAUGRAND,
20 voix pour,

Décident de créer une activité accessoire consistant en une mission d'assistance et de coordination pour le lancement des études préalables à la création d'une ZAC à usage d'activités, qui se déroulera sur une durée de deux semaines au total et de fixer la rémunération sur une base forfaitaire globale de 1 311 euros brut.

➤ **OBJET : Report des études préalables à la création de la ZAC**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

À : 3 voix contre : M Bernard BEAUGRAND, M Patrick PERCIK, Mme Véronique PLATEL,
– 3 abstentions : Mme Pascale LEVAILLANT, M Albert VERSAULT, M Bernard DENEST,
– 15 voix pour,

Demande, au Président de surseoir jusqu'au prochain conseil communautaire à l'engagement de toute action liée à la perception de la taxe professionnelle, et notamment les validations de prestataires et candidats qui devaient être approuvées lors de la présente séance:

La validation du bureau d'études pour la mise en place d'une première tranche de 30 hectares de la zone d'activités, pour un montant d'honoraires de 75 000,00 euros hors taxes, (la consultation du type MAPA, engagée le 13 janvier 2009, ayant été fructueuse).

➤ **OBJET : Demande de subvention régionale pour la réalisation de l'étude sur la mise en intercommunalité de la piscine de Courpalay**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Autorise le Président à solliciter l'aide financière de la Région Ile de France, dans le cadre de son Plan Piscine pour la réalisation de l'étude sur la mise en Intercommunalité de la piscine de Courpalay.

➤ **OBJET : Demande de DGE 2009 pour la Maison des Services**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Mandatent le Président à demander une Dotation Globale d'Equipement 2009 en vue de la réalisation du siège de la communauté de communes au sein de la Maison des Services.

➤ **OBJET : Lancement des marchés de construction de la MARPA et la MDS**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Autorise le Président à lancer les marchés de travaux selon une procédure adaptée, conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics pour la construction de la Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées, de la Maison des Services et du logement de fonction sur la communes de Rozay-en-Brie dont le montant global est estimé à 3 841 479 € HT et à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

➤ **OBJET : RAM : répartition des charges**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Décident de mettre 25% des charges du siège communautaire (loyer, eau, électricité, chauffage, ménage, télécommunication, et affranchissement) à la charge du fonctionnement du Relais d'Assistants Maternels.

➤ **OBJET : Emploi d'un stagiaire**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après examen et en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Décident de confier à Melle Céline Bonnet la réalisation du réseau de chemins de randonnées sur le territoire de la communauté de communes et notamment, la conception des bornes pédagogiques et de rembourser les frais de déplacements de Mlle BONNET, conformément à la législation en vigueur.

➤ **OBJET : Report du choix du candidat pour le poste de chargé de développement économique et touristique**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Demande, au Président de surseoir jusqu'au prochain conseil à l'engagement de toute action liée à la perception de la taxe professionnelle, et notamment les validations de prestataires et candidats qui devaient être approuvées lors de la présente séance:

Le choix d'un chargé de développement économique et touristique, poste créé lors de la séance du 17 décembre 2008, (après sélections des dossiers de candidatures et après entretiens, 2 postulants restants à départager).

Questions diverses

Groupement de commandes

M STOURME indique qu'un groupement de commandes en partenariat avec la Communauté de communes de l'Yerres à l'Ancoeur est en cours de préparation (rédaction de la convention de groupement et du cahier des charges de consultation). L'objet est la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (obligatoire pour les communes avant décembre 2009) et le diagnostic des ERP. Une réunion se tiendra le 28 mars à Mormant afin de monter ce groupement avec les communes qui le souhaitent et la communauté de communes de l'Yerres à l'Ancoeur. L'adhésion à ce groupement de commandes reste une démarche facultative.

Transports

M PERCIK indique qu'une réunion a eu lieu le 23 février avec la communauté de communes du Val Bréon pour mettre en place un service de transport à la demande (TAD). Un questionnaire est en cours de préparation afin d'affiner les besoins de notre territoire. L'analyse de ce questionnaire permettra de passer commande auprès d'un prestataire, commun avec Val Bréon, en lui précisant les horaires, les kilomètres à prévoir.

Parallèlement, il est étudié le développement de la ligne n°14 Montceaux-les Provins / Tournan pour qu'elle s'arrête au lycée de Rozay et sur la zone de Fontenay-Trésigny et de la ligne n°13 Bray / Chessy.

M LEPY rappelle que la prise de compétence sera nécessaire pour la mise en place de cette action.

Prochaines réunions :

- Réunion Urbanisme avec la DDE : mardi 17 mars 2009, à 14h30, salle du conseil de Rozay-en-Brie,
- Commission Finances élargie : mardi 17 mars 2009, à 20h30, Mairie de Voinsles
- Conseil communautaire, vote du budget : mardi 24 mars 2009, à 20h30, Mairie de Voinsles

***L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 22 H 30***